

## Présentation

Les experts-comptables et avocats en droit des affaires nouent généralement un lien privilégié avec leurs clients pour la raison simple qu'ils tiennent les comptes de leur entreprise ou établissent les assemblées générales annuelles. Toutefois, certains d'entre eux peuvent se trouver en difficulté lorsqu'un chef d'entreprise leur fait part de questions patrimoniales d'ordre plus personnel. Au premier rang de ces questions figure bien évidemment celle de l'adéquation du régime matrimonial du chef d'entreprise avec ses objectifs professionnels. Peuvent également être soulevées toutes les problématiques liées au risque de faillite ou encore aux conséquences d'un divorce.

## CONTENU DE LA FORMATION

### Présentation du régime légal de la communauté réduits aux acquêts

- ✓ La composition des masses
  - La masse commune
  - Les biens propres
- ✓ Le passif
  - Distinguer l'obligation à la dette de la contribution à la dette
  - L'obligation à la dette ou les rapports entre les créanciers et le débiteur
  - La contribution à la dette ou les rapports entre les débiteurs
- ✓ La gestion des biens communs
  - Principe de gestion concurrente
  - Gestion exclusive pour les biens professionnels
  - Cogestion pour les actes graves
- ✓ Les règles liquidatives
  - Reprises et récompenses
  - Boni de communauté

### Le dirigeant commun en biens et le droit de gage des créanciers professionnels

- ✓ Le cas du débiteur entrepreneur individuel
- ✓ Le cas du dirigeant d'une société débitrice dont il détient les titres
  - Dans les sociétés à risque illimité
  - Dans les sociétés à risque limité

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Si présentiel : Tour de table, interactivités et présentation avec support PowerPoint
- Si distanciel : Interactivités, session scindée, sondages et outils annexes (Klaxoon)

## PUBLICS

Chargé d'Affaires / Conseillers Professionnels – Entreprises  
Directeurs d'Agence  
Gestionnaires Banque Privée

## PRÉREQUIS

Aucun

## ÉVALUATION

Quiz de rétention final

## FORMATEURS

Nos formateurs sont tous issus du monde de la banque et de l'assurance.  
(Liste non exhaustive)



Sébastien DELATTRE  
Gestionnaire de Patrimoine



Pierre COLAS  
Gestionnaire de Patrimoine

**DURÉE** : 1 journée

### MOYENS TECHNIQUES :

En salle : paperboard, vidéoprojecteur  
En distanciel : ordinateur, internet

**PRIX** : 1 750 € / jour  
*possibilité de dégressivité*

*Maxi : 12 participants*

**LIEU** : Sur site avec accès PMR

## CONTENU DE LA FORMATION

### **Le dirigeant commun en biens et son conjoint**

- ✓ Le divorce de l'entrepreneur individuel
  - Reprise de l'entreprise individuelle propre au dirigeant
  - Distinction entre le titre et la finance pour l'entreprise individuelle dépendant de la communauté
- ✓ Le divorce de l'époux associé
  - Droits sociaux non négociables
  - Actions dépendant de la communauté
  - Opérations portant sur des titres de société
- ✓ Le décès du dirigeant
  - Le décès du conjoint entrepreneur individuel
  - Le décès du conjoint associé

### **Comment adopter un régime matrimonial conventionnel ?**

- ✓ Avant le mariage : par contrat de mariage préalable à l'union
- ✓ Au cours du mariage : par changement du régime matrimonial

### **Le choix d'un régime séparatiste**

- ✓ La séparation de biens pure et simple
  - Un cloisonnement des patrimoines
  - Le problème du surfinancement du logement acquis en indivision
- ✓ L'adjonction d'une société d'acquêts
  - Combiner régimes séparatiste et communautaire
  - La composition des masses
  - Le fonctionnement du régime et sa dissolution

### **Le choix d'un régime communautaire conventionnel**

- ✓ Les stipulations permises et la notion d'avantages matrimoniaux
- ✓ Les stipulations ayant une incidence sur la composition des masses
- ✓ Les stipulations ayant une incidence sur la liquidation et le partage de la communauté

### **Le choix d'un régime de participation aux acquêts**

- ✓ Le régime de la participation aux acquêts en cours d'union
- ✓ Les effets de la dissolution du régime de la participation aux acquêts
- ✓ Les aménagements conventionnels possibles